

CONSEIL REGIONAL AUVERGNE-RHONE-ALPES
SESSION DU 14 DECEMBRE 2020.

AMENDEMENT BUDGETAIRE
BUDGET PRIMITIF 2021

PRESENTE PAR LE GROUPE : RCES

Bonus pour les clubs proposant des actions « Sport pour tous et toutes »

Exposé des motifs :

La politique sportive régionale doit favoriser la promotion du sport pour tous et toutes, véritable enjeu de santé publique. Cela passe notamment par l'aide aux clubs sportifs, socles de la vitalité sportive et du lien social sur notre territoire.

Il faut inciter à une vision et une pratique plus inclusive du sport, et donc encourager les clubs qui font déjà preuve d'une démarche volontariste en la matière en mettant en place des actions pour certains publics de notre territoire : femmes, personnes porteuses d'un handicap, personnes issues des quartiers prioritaires... Cet encouragement pourra passer par une bonification de 10% de l'aide accordées aux clubs qui développeront la pratique sportive féminine, le handisport, pour les jeunes issus de quartiers prioritaires.

Impact budgétaire de l'amendement

Nature des crédits	Modification proposée	Imputation
Autorisation d'engagement	+ 800 000 €	Chapitre 933 Sous-fonction 2
Crédits de paiement de fonctionnement	+ 400 000 €	Chapitre 933 Sous-fonction 2
	- 400 000 €	Chapitre 938 Sous-fonction 8 Rubrique 81